L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 14 JUILLET 1886.

PETITES ANNONCES.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, une bonne grocerie située au coin des rues Bourbon et St Louis. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. F. CLAVERIE. 14 juil—7f

DEMANDES.

UN jeune homme désirerait avoir un emploi, soit dans une maison de commerce ou une maison privée, parlant le français, l'allemand et l'anglais. S'adresser à J. L. chez Chas Houlné, coin St. Louis et Dauphine. 4 juil—7f.

Demande—Un jeune homme de 17 ans, intelligent et de bonne conduite, et qui connait la ville demande une place de collecteur ou tout autre emploi. Il sait très bien l'anglais et l'espagnol. Il fournira les meilleures références. S'adresser rue Jackson No. 181, à M. F. de M. 3 juillet—15f

A VENDRE.

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St. Louis à $225, $250 et plus. MM. KURSHEEDT & BIENVENU, 114 rue du Camp. 30mai—2m

A LOUER.

A LOUER—Un jardin. S'adresser à AUGUSTE ROY, à l'encoignure des rues Espagne et Derbigny. 13juil—2f

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin. 23 mai—

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$214,703 96	
Sur les risques maritimes	10,987 55	
Sur les risques de rivières	10,340 68	
Primes totales	$236,032 19	
Moins primes non échues	65,650 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie	$88,584 56	
Sur les risques maritimes	1,567 98	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24,306 56
Actions d'Assurances	809 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,733 33
	$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.

JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1|2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Aristide Hopkins,
Jos A. Shakspeare,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith,	Paul Fourchy,
W. H. Boflinger,	D. Fatjo,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
	U. Bassetti.

17 juin—1 mois

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

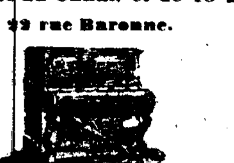

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment dans les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER**. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,

127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

1er oct 85—1an

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 10 AOUT 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000	25,000
1	Lot de	10,000	10,000
2	Lots de	6,000	12,000
5	Lots de	2,000	10,000
10	Lots de	1,000	10,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	200	20,000
300	Lots de	100	30,000
500	Lots de	50	25,000
1,000	Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, et en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Hensley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,670—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Mme Charles Hensley, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9juil—9,14,18.

Succession de Valery Montal et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,333—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Valery Montal et sa femme, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 juil—13 17 22

Succession de Henry Hemmerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,274—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Henry Hemmerling, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,16,20

AVIS AUX CREANCIERS.

L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,987—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de L. J. Barthélemy et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Bohne, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

13juil—13,17,22.

E. Liberman contre M. Solomon.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 7,983—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le VENDREDI, 23 juillet 1886, à 11 heures A. M.—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

13juillet—13 17 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par la présente que le 27me jour d'avril 1886 un jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et les chiffres suivants, savoir: Harriet Leopold vs. S. Leopold, son mari—No 17,499—Division D—Sur motion de H. Dufilho, Esq., avocat de la plaignante dans cette affaire, et sur la production de preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 21 avril 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Harriet Leopold et contre Simon Leopold, son mari, décrétant une séparation de biens, et dissolution de la communauté de gains et acquets existant entre eux; et il est de plus ordonné que la pétitionnaire Harriet Leopold soit autorisée à exercer le commerce de marchand, avec frais.

Jugement rendu le 27 avril 1886.

Jugement signé le 3 mai 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et annexé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7ème jour de juin de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt six.

M. A. McDONNEL, Député-Greffier.

13 juin—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No. 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 juillet—3f au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Marquer vs. ses créanciers—No 18,139—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jean Baptiste Marquer soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville, le SAMEDI 17e jour de juillet 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et pour voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Henry Renshaw, Jr., Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

16 juin—3f au 17 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 31me jour de mai 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-après, intitulée dans le langage et avec les chiffres suivants, savoir: Mme Estelle Codifer vs. Joseph Codifer, son mari—No 6,344—Sur motion de S. Belden, Esq. avocat de la demanderesse et sur la preuve fournie à la Cour à l'appui de la demande de la demanderesse la loi et le témoignage étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété, que le jugement par défaut enregistré, le 26 mai 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et, conformément, qu'il y ait jugement en faveur de la dite, Mme Mary Estelle Codifer, et contre le défendeur Joseph Codifer, son mari, décrétant une séparation de propriété et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est en outre décrété que la dite demanderesse aura l'administration séparée de sa propre propriété ; tous les frais du procès devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 31 mai 1886

Jugement signé le 4 juin 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 10me jour de juin de l'année dix huit cent quatre-vingt-six.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

13 juin—13 23—3,14 juil

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de choix dans le Premier District.

Succession de Mark F. Bigney et d'Elmira E. Hall, sa première femme, (consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No. 17,762.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 14 juin 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété décrite ci après, à savoir:

Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Ladite propriété touche à la propriété du Dr Shuppert.

Les améliorations comprennent cette bâtisse en briques à deux étages avec cuisine ayant 4 chambres bien finies, mansarde et plusieurs autres cabinets dans le corps de logis, et 5 chambres, plusieurs cabinets, chambre à bains, etc., dans la cuisine; 2 cuves, water works, cour briquetée et ayant une jolie vérandah sur la rue, et porte le numéro municipal 183 de la rue Carondelet.

Conditions—Un tiers comptant et le reste en un crédit d'un et de deux ans représenté par billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection; la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. Les taxes dues et exigibles en 1886 seront assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

20juin—20,26—juillet3,10,17,24

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés foncières et actions à l'encan.

Succession de James Govan.

No 16,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet — SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 30 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux lots de terre avec améliorations, désignés comme Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Génois et Télémaque.

2° Un ilet de terre désigné comme No 2098, borné par les rues Musique, Arts, Humanité et Benefit.

3° Un ilet de terre désigné par le No. 1796, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Abondance et Agriculture.

Et en même temps et au même endroit, il sera vendu les actions suivantes:

Trois (3) actions du capital stock de la compagnie d'assurance des Marchands.

Conditions de la vente—Pour les actions, du comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières du comptant: les acquéreurs assumeront les taxes de 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreur pardevant A. Hero, Jr., notaire.

6 juillet—6 17 24 31—aout 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P, GUINAULT.

Magnifique emplacement à l'encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Jaimé Piferrer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 18,090.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 août 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1886, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Canal, Liberté et Franklin; lequel lot de terre forme l'encoignure et mesure 53 pieds 3 3|8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet, sur 68 pieds plus ou moins de profondeur, et faisant face à la rue Liberté.

Ensemble une maison basse en briques de plusieurs chambres occupée comme un magasin d'épiceries, café et poste aux huitres; deux autres bâtisses à étage en bois ayant chacune plusieurs chambres, citerne, lieux d'aisance, &c., &c. Loué $47 par mois.

Pour plus de détails se référer au plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir l'adjudication.

14juil—14,24,31—7 14août.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kirkpatrick & Co. vs Clay Oldham, Allen West & Bush, Allen West & Co., and James H. Allen, garnishees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain billet à ordre fait dans les mots et chiffres suivants.

Dallas, Texas, 1er juin 1883.

$2,500 00. Six mois après date nous ou une de nous promettons de payer à l'ordre de Clay Oldham deux mille cinq cent dollars pour valeur reçue, avec intérêt à raison de (10) pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, payable à

Signé: D. M. OLDHAM et C. H. OLDHAM

Endossé: CLAY OLDHAM.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette vente à l'encan étant la deuxième et la dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant caution avec de bonnes et solvables sécurités portant intérêt à raison de 5 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant le montant des impressions, les frais du shérif et du greffier, etc, disons environ deux cent cinquante ($250) piastres.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

6 juillet—6 9 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bayou Road et Tonti, Rocheblave et Columbus.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.

Mme Anna B. Benacai, exécutrice de N. M. Benachi et comme veuve en communauté et personnellement, Paulia N. Benachi et autres héritiers de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 7 août 1886 à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième district de cette ville, dans le Faubourg Treme dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Tonti, Rocheblave et Columbus. Laquelle dite portion de terre mesure, au pied français, cent trente-cinq pieds de face audit Chemin du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St Jean, sur une profondeur de cinq cent quarante pieds, ... appartenant à M. Dumaine et sur l'autre côté ... propriété maintenant ou anciennement appartenant à ... Beaulieu, étant la résidence dudit N. M. Benachi. Laquelle dite décrite propriété appartenant audit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John E. Holland et Mme Adélaïde C. Déjan, sa femme, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 28 juin 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juillet—7,14,21,28—aout 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval—Mulet—Maison—Bail, etc.

August Hauzet vs. Michel E. Camus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 18,227—En vertu d'un ordre de vente, en date du 2 juillet 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 14 juillet 1886 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur le local connu comme plantation du Couvent des Nonnes Ursulines sur la rive droite du fleuve Mississipi (dans le bourg connu anciennement comme Tunisburg, en face des Casernes des Etats Unis).

1 maison (servant de résidence et comme grocerie), 1 cheval gris fer, 1 mulet brun foncé, 1 esquif, etc.

Aussi tous les droits, titre et l'intérêt du défendeur dans un bail verbal avec le Couvent des Nonnes Ursulines pour la propriété ci-dessus; le dit bail expire le 1er juillet 1887. Plus amples détails peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Shérif Civil. Tous les détails seront annoncés au moment de la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3, 7, 10, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. P. Guinault vs. O. J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,983—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 16 juillet 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Remparts, sur cent cinquante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, puis trente-neuf pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue des Remparts et courant vers la rue Hôpital; puis trois pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Ursulines et courant vers la rue Bourgogne, puis trente-quatre pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Remparts, et courant vers la rue Hôpital et ensuite cent cinquante-six pieds cinq pouces sept lignes sur la ligne vers la rue Hôpital.

2° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, Tremé et Marais, mesurant vingt pieds sur le Chemin du Bayou sur quatre-vingt quatorze pieds de profondeur sur des lignes irrégulières, d'après un plan annexé à un acte par succession de Vve P. Forstall à D. Forstall, passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 avril 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juin—15, 22, 29—juil 6, 13, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Leibe vs. Ernest Hebesmith, alias Hebersmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,280 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 194, borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St Charles, mesurant trente-six pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29—juil 6,13,20,27,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis Riekert vs Lawrence Casey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 18,016.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement ville de Carrollton dans l'ilet No 23 W. sur le vieux plan de Carrollton, maintenant ilet soixante onze, sur le nouveau plan du 7me district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Hampson et St Charles et l'avenue Carrollton, le dit lot est désigné par le numéro dix-huit sur un plan fait par Hedin et Scharbaum en date du 17me jour d'avril 1854 en possession au Carrollton Railroad Company, le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de John Shay conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, en date du 16 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22juin—22,29,—juil 6,13,20&24.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs. Wm. A. Bijland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,794.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatorze lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Roman, anciennement Solidelle, et Prieur, anciennement Joséphine. La dite propriété étant décrite et mesurée au pied américain, conformément à un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, une copie du dit plan, en date du 10 mai 1886, et qui est déposée à mon bureau comme suit:

Un lot de terre désigné par la lettre "A", formant l'encoignure des rues Français et Prieur et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur et face à la rue Prieur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles.

Une portion de terre désignée par la lettre "B", étant en quatre lots de terre, trois desquels mesurent ensemble quatre-vingt-seize pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles ; et un lot faisant face à la rue Prieur, mesurant vingt-sept pieds de face à la dite rue Prieur sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec le cottage élevé et cuisine, etc.

Un lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant trente deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et égales.

Deux lots se touchant et désignés par les lettres "E" et "D", mesurant chacun vingt sept pieds de face à la rue Roman, sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Huit lots de terre se touchant et désignés par les lettres F, G, H, I, K, L, M, et N, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Union sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles; le dit lot N forme l'encoignure des rues Union et Prieur.

Un lot de terre désigné par la lettre O, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec une maison à un étage qui s'y trouve.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreurs garantis par privilèges et lien du vendeur, portant intérêt raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assureront les améliorations et transféreront les polices d'assurances. L'acte de vente contiendra la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets, et la vente sans estimation, et toutes les clauses usuelles dans les actes de ventes.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22,29—juil 6,13 20,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Boubede vs Victor De Bouchel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,034 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Coliseum, Sixième et Washington, sur le plan original du faubourg Livaudais, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vignaud conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juin—2 9 16 23 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Scierie de valeur, des Machines à vapeur, Scies, etc., connue comme le Clipper Saw Mill.

D. C. McCann & Son vs Alf Bradley, O. F. Terry, intervenor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,798—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 juillet 1886, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir.

Tout et séparément les bâtisses et améliorations érigées sur le terrain borné par les rues Rocheblave, Galvez, Esplanade et le Chemin Coquille dans le Premier District de cette ville, la dite portion de terre étant traversée par les rues Miro, Tonti et Venus, formant les carrés Nos 532, 533, 542, 543, 562 et 563, connu comme le Clipper Saw Mill, ensemble avec tout et séparément, les machines, scies et tout qui y appartient à la dite scierie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'un établissement de relieur. Succession de Emile W. Scheffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,144. En vertu d'un ordre de vente en date du 3 juillet 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère, publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 19 juillet 1886, à 10 heures 30 A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A l'étage supérieur du local rue Natchez No 37.

Le contenu, les installations etc., d'un magasin de reliure, comprenant des tables, règles, outils, etc., d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7 13 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre, ESTEBAN DE ANTUNANO,

avec son grément, appareil mobilier, etc. cable, les magnifiques et luxueusement décorées et meublées, le tout en parfait état. Dans l'affaire de

C. de Murietta & Cie vs La Compania Mexicana de Navigacion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886 à midi, de la propriété ci dessous décrite à savoir:

Le vapeur "Esteban de Antunano", avec tout son grément, appareil, ameublement, etc., mouillé dans le fleuve Mississipi, en face du marché français au delà du débarcadère du bac à vapeur du 2me district.

Le dit vapeur étant parfaitement décrit d'après le certificat des constructeurs.

Le dit vapeur a été construit en Angleterre, à Sunderland, dans le comté de Durham, en 1884, il a un propulseur dit screw propeller; deux ponts, deux mâts, le grément d'une goelette, une proue elliptique, construction à crampons (clincher), n'a pas de galeries, a un aigle à la proue, est en fer.

Dimensions	Pds.	Diz.
Longueur de la proue à la poupe	276	5
Largeur principale	36	4
Profondeur du pont de tonnage au plafond du milieu du vaisseau (midship)	24	9

Noms et adresse du constructeur James Laing, Deptford Yard, Sunderland.

Le No officiel du tonnage ——— le tout marqué sur la courbe du bau principal (main beam)

Tonnage	Tonnes.
Tonnage, sous pont de tonnage	1630.41
Clos en espaces au dessus du pont de tonnage, s'il en est, savoir:	
Espace sous le pont	95.22
Gaillard d'avant	45.01
Chambres du conseil	24.96
Autres espaces entourés (s'il en est) les comment chambre de carte (Chart House)	8.18
Total	1803.78
Déduction à faire pour l'équipage	75.81
	1727.97

Renseignements additionnels pour steamers;

Déduction pour l'espace requis pour le fonctionnement du propulseur (soit 37|100 ou 32|100 ou tel que mesuré)	Tonnes. 577.21
Longueur de la chambre des machines	Pds.—Diz. 54 0
Machines	Nombre de machines. Deux
Puissance combinée (estimée puissance en chevaux	250
Description des machines.	Surface composée à condensation.
Construction anglaise ou étrangère.	Anglaise.
Date de construction	Sept. 1884
Par qui construit	George Clark
Diamètre des cylindres	39 et 74
Jeu du piston	45
Tonnage enregistré (après déduction pour l'équipage et espace pour le fonctionnement du propulseur dans le steamer	1150.76

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28 30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par la présente, que le 8ème jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous dans les termes et les chiffres suivants, savoir: M. E. Bienvenu vs. A. G. De Lisle—No 17,850—Division B—Sur motion de Chas. F. Claiborne, avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 1er juin 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Marie Eugénie Bienvenu et contre le défendeur Amédée Gaschet de L'Isle son mari, décrétant une séparation de biens et dissolution de la communauté de biens et acquets existant précédemment entre eux, et que son dit mari Amédée Gaschet de L'Isle soit condamné à lui payer la somme de deux mille huit cent soixante quatre piastres 45 cents, avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'au paiement, et que la plaignante soit autorisée d'avoir et de maintenir l'administration séparée de ses biens.

Jugement rendu le 8 juin 1886,

Jugement signé le 14 juin 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 14ème jour de juin, de l'année dix-huit cent quatre-vingt-six.

DON. GORDON, Député-Greffier.

15juin—15—juil 1,15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de valeur dans le Second District, Nos. 89, 91 et 93 rue Royale.

Rue du quartier entre Bourgogne et Dauphine.

—AUSSI—

Un échiquier avec toutes ses pièces en or et en argent, ainsi qu'une couronne d'argent offerte à Paul Morphy, le célèbre joueur d'échecs.

Un lot d'argenterie.

Dans l'affaire de Héléna Morphy et autres contre Edouard Morphy.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Dossier No. 17,269.

A l'encan.

PAR MATHER ET HOMES — WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division A, l'Hon. A. L. Tissot, juge, en date du 24 mai 1886, et signé le 28 mai 1886, dossier No. 17,269, dans l'affaire de Héléna Morphy et autres contre Edouard Morphy, pour un partage et du consentement des parties intéressées, qui sont toutes majeures et qui ont renoncé aux délais légaux et aux avis, il sera vendu—

1° Un terrain de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et St-Louis, mesurant 68 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur et 67 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, mesure française.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages formant magasin et résidence, et connue comme les Nos 89, 91 et 93 rue Royale. La propriété est vendue sujette à un bail du rez de chaussée qui rapporte $61 par mois. Les vendeurs se réservent le droit d'occuper la partie supérieure de la maison, comme résidence jusqu'au 1er octobre 1886.

2° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, et désigné comme le terrain No 5 sur un plan de Joseph Pilie, le 6 juillet 1826, annexé à l'acte passé pardevant W. J. Lewis, notaire, le 5 janvier 1828. Le dit terrain mesurant (au pied français) 38 pieds 2 pouces de façade rue Barracks, sur 95 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages rue Barracks entre Bourgogne et Dauphine.

Les dimensions ci dessus indiquées sont toutes plus ou moins d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, — juillet 1886, et exposés sur les lieux de la vente.

3° Un magnifique échiquier et jeu d'échecs or et argent, la propriété du célèbre joueur sans rival Paul Morphy. Cet échiquier lui fut offert en appréciation de son génie brillant et unique.

En outre de ce qui précède, par consentement des parties intéressées, tous de l'âge légal

Un lot d'argenterie.

Une couronne en argent trophée du renommé Paul Morphy.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant; les effets immobiliers un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs le reste à un et deux ans de crédit en billets subdivisés au gré des vendeurs garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, transfert de la police d'assurance pour la somme du crédit, taxes de 1886 payées par les acquéreurs, 10 pour cent du prix de l'adjudication à déposer au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Charles J. Theard, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—La propriété rue Royale ne peut être visitée que de 2 à 4 heures du soir.

10juillet—10,13,15,17,20,22,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Jolie résidence dans le Troisième District, faisant face à la rue Peters ou Levee.

Succession de Charles Kilshaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17,672.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9, rue Carondelet—SAMEDI, 14 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 juillet 1886. Dossier No 17,672, pour le compte de la succession de Charles Kilshaw, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Peters, la propriété de ... rues Flood et Delaronde, et désignée par la lettre A, sur un plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Theo. Guyol notaire le 20 janvier 1876 et mesurant 67 pieds 8 pouces, 6 lignes de face à la rue Levée ou Peters 63 pieds 11 pouces de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de 456 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un côté et 472 pieds 7 pouces sur l'autre côté. Et ladite portion de terre est composée de tous les lots originaux Nos 8, 9, 25 et 26 et du lot No 33 dans le fond des lots Nos 13, 14, 15 et 16.

Les améliorations comprennent un cottage relevé en bois ayant 10 chambres, jardin, etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman, voyers, en date du — juillet 1886, qui est exhibé à l'emplacement de la vente.

Conditions.—Pas moins de $2000 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège et lien du vendeur et hypothèque spéciale. L'acte contiendra la clause de non aliénation et le vendeur stipulera que 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès ou tout autre frais pour le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente. L'acquéreur assurera les bâtisses pour le montant de la portion à crédit et transférera la police au porteur des billets et assumera en sus de son adjudication le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville de 1886.

Acte de vente pardevant ... Levy, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

13 juil—13,24,31—aout 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Le contenu de la résidence rue Peters, entre Flood et Andry.

Succession de Charles Kilshaw

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17,672.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—MARDI, 20 juillet 1886 à 10 heures a. m. au local ci dessus décrit, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 juillet 1886, dans l'affaire de la succession de Charles Kilshaw, il sera vendu à l'encan il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et autres effets, conformément à un inventaire.

Conditions—Comptant avant livraison.

7juillet—7,10,17,20

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur et désirables dans le Troisième District.

La maison à deux étages à l'encoignure des rues Washington et Bons Enfants

La maison de la machine à pompe Babcock sur la rue Poète, entre Royale et Dauphine.

Cottage double, No 505 rue Chartres.

Succession de Théodore Shultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la dite cour, en date du 28 juin 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent désigné comme le lot No 1 de l'ilet No. 104 borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Morales et mesurant, au pied américain, 33 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 4 lignes et de face à la rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant 8 chambres et plusieurs cabinets, galerie de côté, une cour briquetée, cuve, etc., et le gaz dans toute la maison. Cette propriété est avantageusement située soit pour résidence ou pour maison d'affaires, étant près du marché Washington, à proximité des écoles et des églises et de plusieurs lignes de chemin de fer, le chemin de fer Canal et Claiborne passe devant la porte.

2° Une portion de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'avenue Lafayette désignée comme lot No 1, sur un plan de J. H. Pilié, et mesurant conformément au pied américain 31 pieds 8 pouces de face à la rue Poète 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 73 pieds et 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 72 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par la Babcock Fire Engine Co., ainsi qu'un cottage à un étage couvert en ardoises, aussi occupé par la dite Babcock Co; lesquelles propriétés sont maintenant louées à raison de $15.00 par mois.

3° Un autre lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4, borné par les rues Chartres, Enghein, Royale et Poète, ayant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison cottage double ayant 4 chambres et cuisine de chaque côté, lieux d'aisance, cuve, etc., et porte le numéro municipal 505 de la rue Chartres.

Cette propriété est maintenant louée à raison de $12 par mois chaque côté faisant $24 par mois pour toute la bâtisse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31

Propriété du Troisième District.

Succession de Joseph Hammer

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 17 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 17,497, en date du 5 juin 1886, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Solidelle et Josephine. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas M. Hiley, notaire.

12 juin—12,19,26—juil 3,10,17

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages

—ET—

Cottage en bois couverte en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Maisons en bois à un et deux étages au coin des rues Ste Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à doubles corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1|2 rue Carondelet.

L'ilet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixth, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No 16,667.

A un long crédit **A l'encan**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 août 1886, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, 1er District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 6 juillet 1886, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme le lot No 32 et mesurant plus ou moins 320 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 0 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec formant toute la façade du dit ilet sur la rue de l'Annonciation entre Richard et Market.

AUSSI—Une autre portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même dit ilet et le même ilet qui fait la dernière faisant partie du lot primitif No 31 et mesurant 5 1|2 pieds de face à la rue Richard sur 63 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, en lignes parallèles, cette portion de terre étant bornée du côté qui regarde la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No 31. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"Planters' Press Yard",

et sera vendue soumise au privilège de son achat par Robert Ablatt ... d'un bail ... dollars ($15,000).

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30, borné par les rues Rousseau, Jackson, Josephine et Peters, désigné par la lettre A et mesurant, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur 158 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur en lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises, connues comme les Nos. 19, 21 et 23 rue Jackson, ayant chacune six chambres, une cuisine, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $42 de loyer par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 30, borné par les rues Jackson, Peters, Josephine et Rousseau désigné par la lettre B et mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A et de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Peters une profondeur de ... pieds, ... et sur la rue Rousseau ... enfin avec une nouvelle profondeur de 41 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme le No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des lieux d'aisance, etc., ... rapportant un loyer de $15 par mois.

4° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Rousseau, Ste Marie et Felicity, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste Marie et mesurant 87 pieds 9 pouces de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse, et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 2 et 5 pieds 9 pouces de large dans le fond, où il est ainsi borné par le dit lot No 2, le lot No 2 mesure 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie, une même largeur dans le fond où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1|2 lignes, sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Rousseau, le divisant du lot No 3 e, sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 1, il a une première profondeur de la rue Ste Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits, vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur de 7 pieds ... et la rue Religieuse ... ligne de fond ... No 7. Les améliorations consistent en plusieurs maisons en bois à un et deux étages, citernes, hangars, etc., occupées comme magasins, résidences, et rapportant $54 par mois.

5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, St. André et Constance désigné par le No 33 mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 8 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St. André, et formant le coin des rues Constance et St André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues comme les Nos 178 à 188 de la rue St André ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc., et rapportant environ $37 par mois pour toutes.

6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur le côté opposé, le divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No. 53 Avenue Washington, ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc.

7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Washington, St Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E" de l'ilet No 58 et mesure 35 pieds, 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connus comme les Nos 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc., et rapportant $19 par mois.

8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3, les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun que 32 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 3 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur, en lignes parallèles, le lot No 3 forme le coin des rues Washington et Chippewa.

Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et rapporte $15 par mois. Les lots 2 et 3 sont vacants.

9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, ilet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson et portant les Nos 1, 2 et 3 et contigus. Ils mesurent comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, a 33 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2, et 41 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur en tre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, d'une maison en bois à deux étages portant le No 556 de la rue Carondelet. Cette dernière a 7 chambres, citerne, auvents, etc. Elle est louée jusqu'au 1er octobre 1886 $25 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 558 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

Nos 554 et 554 1|2 rue Carondelet; elles ont 6 chambres, citerne, auvent, et gaz de chaque coté dans toute la maison, cour carrelée, etc. elles rapportent chacune $20 par mois et sont louées, à bail jusqu'au mois d octobre 1886.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixieme et Washington subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit. Les terrains de 1 et de 22 à 28, inclusivement, (8 terrains) sont contigus, le terrain No 1 formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia. Les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 0 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit. Le terrain No 8 forme l'angle des rues Sixieme et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et une ligne de façade rue Sixieme sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 0 pouces de façade rue Sixieme, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 0 pouces de façade rue Sixieme sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixieme et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Sixieme sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1|2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel désignés par les Nos. 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrains de choix pour y bâtir.

12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel désignés par les lettres A, B, C, D et E de l'ilet No 175. Les terrains A, B et C sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.

Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains E et D, ayant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $8 de loyer par mois.

13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixieme District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 dans le carré d'ilet No 439. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Deux terrains de choix pour y bâtir chemin remplis et gaz devant, sont élevés et secs, dans un voisinage hautement apprécié.

14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet le même que le précédent portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 154 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques, etc. d'une maison à deux étages détruite par un incendie, barrière, et en bon état au bon site pour y construire. Le tout de ces dimensions sont plus ou moins d'après des plans de Williams et Patton architectes et voyers, et peuvent être vus à l'encan.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en paiements égaux à 1, 2 et 3 ans avec intérêt à 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à paiement. Les billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, avec hypothèque spéciale et lien du vendeur et les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, de non aliénation et les polices d'assurance transférées et toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes courantes, dues et exigibles en 1886. Les acquéreurs au crédit et à comptant feront un dépôt en argent comptant de 10 00 sur les lieux pour lier les ventes.

Les revenus reviendront aux acquéreurs du 1er septembre 1886.

Actes de vente par devant Andrew Hero Jr, notaire, No 17 Commercial Place, aux frais des acquéreurs.

9juil—9 11 18,25—1 8 14aout.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, montre en or et chaîne, un médaillon, argenterie, plaque, ustensiles de cuisine, etc., à l'encan—

Succession de Christoff Ullman et femme.

No 18,153—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—LUNDI, 19 juillet 1886, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 9 juillet 1886, il sera vendu à l'encan à la résidence No 332, rue Magazine la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les meubles de maison, qui se trouvent dans la dite résidence consistant en meubles de salon, de chambres à coucher, salle à manger, argenterie, plaque, ustensiles de cuisine, etc., conformément à l'inventaire dans le dossier de la cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 juil—9 10 11 17 18,19

Propriétés foncières dans le Cinquième District, à l'Encan.

Jerry Mine et als vs Mark Mine et als.

No 17,754—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement de partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 29 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir:—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District désignés comme lots Nos 27 et 28 de l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Market et Monroe.

2° Un lot de terre améliorations à McDonoughville qui est le lot No. 4 de l'ilet No. 10 borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Madison.

Et le même jour à 2 heures P. M., dans le local No. 20 rue Madison, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison

Conditions de la vente—Tous les effets mobiliers pour du comptant; les propriétés foncières pour du comptant, excepté la part de la mineure Cecile Mine laquelle part sera vendue au comptant et la balance à un an de crédit avec des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause finale de 5 0|0 frais d'avocat en cas de procédures pour forcer le paiement des billets ou intérêts. Les bâtisses et améliorations devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou détenteurs des dits billets ou coupons; le dit billet ou billets seront divisés en coupons à la satisfaction et dans l'intérêt de tuteurs. L'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas. J. Woulfe notaire.

6juillet—6 17 24 31—aout 7

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et propre pour affaire dans le Premier District de cette ville.

A l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, maintenant occupée par Louis Schwartz.

Succession de Martha A. Cochran.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 17,956.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI 24 juillet 1886, à midi à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Fourchet et Poydras, formant l'encoignure des rues Magazine et Lafayette, et mesurant 60 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Lafayette, s'étendant dans le fond à la rue Foucher.

Les améliorations comprennent un splendide magasin en briques et bien bâti à trois étages maintenant occupé par Louis Schwartz Esq. comme magasin de quincaillerie en gros, et bien situé comme centre de commerce et au bon point central.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

19juin—19 26 juillet3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, (Septième District.)

Succession de Arthemise Trahan.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division B—17,724

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi à la Bourse d'encan St Charles sous la Rotonde St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la dite Cour, daté du 28 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville carré d'ilet No 115 borné par les rues Léonidas, Jefferson, Troisième et Zimple, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de façade rue Zimple, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ce dernier payera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 0|0 sera requis sur le lieu de la vente.

30juin—juillet 3 10 17 24 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur et vacantes dans les Premier et Deuxième Districts.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Villeré, Grande maison de résidence de famille.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson, Cottage.

Rue Robertson, entre Esplanade et Chemin du Bayou.

Terrain au borné par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

Grand morceau de terre dans le carré d'ilet borné par les rues Douane, Canal, Salomon et Napoléon.

Cinq terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Barracks, Hôpital, Galvez et Johnson.

Quatre terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Broad et l'allée Jeanne.

Onze terrains dans le carré d'ilet borné par les rues White, Palmyre, Banks et l'allée Jeanne.

Succession de Mme M. B. Surgi.

No 16 882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—FRANK J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 17 juillet 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu d'un arrêt de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1886, pour le compte de la susdite succession les propriétés ci après décrites, savoir—

1° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bayou, Robertson, Villeré et Esplanade, mesurant au pied français 59 pieds de façade rue du Bayou sur 270 de profondeur, mesure plus ou moins, le dit terrain borné d'un coté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Stattin, et de l'autre coté par la propriété de Lesassier ou ses représentants.

Les améliorations consistent en une vaste maison à distance de la rue, ayant trois grandes chambres et trois cabinets, galerie devant, une bâtisse attenante ayant deux grandes chambres, une autre bâtisse en bois à deux étages, ayant quatre chambres, hydrant, citerne, etc. portant le numéro municipal ——— Chemin du Bayou.

2° Un terrain situé dans le second district de cette ville Faubourg Treme carré d'ilet borné par les rues Robertson, Esplanade, Bayou et Villeré, désigné comme le terrain No 5 sur un plan spécial fait par Louis Brugier voyer général et annexé à un acte passé pardevant Camille Pollock, ancien notaire de cette ville daté du 3 juin 1844 et mesurant au pied anglais 30 pieds 6 pouces de façade rue Robertson 135 pieds 10 pouces de profondeur du coté le plus rapproché de la rue Esplanade, 132 pieds de l'autre coté et 34 pieds sur la ligne de l'arrière, par pen... rue Esplanade.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1, situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bayou, Robertson, Villeré et Barracks (cette dernière n'est pas encore ouverte), sur un plan dressé par Ulysse Frenoux, daté du 28 juillet 1860 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, notaire en cette ville. D'après le dit plan et les dimensions suivantes au pied américain à savoir 28 pieds 6 pouces de façade Chemin du Bayou sur une profondeur de 116 pieds 2 pouces du coté de la rue Robertson, de l'autre coté sur une ligne brisée séparant le dit terrain du terrain No 2, ayant pour une première profondeur de 51 pieds 7 pouces et ... pieds 1 pouce ... et 3 lignes de profondeur ... 6 pouces, et une largeur de 21 pieds à l'arrière.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage en bois ayant quatre chambres.

4° Un morceau de terre situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bayou, Villeré et Robertson, mesurant 179 pieds du coté de la rue Robertson, 154 de l'autre coté de la rue Villeré et 215 pieds 9 pouces de largeur entre deux lignes parallèles vers la rue Esplanade et 180 de l'autre côté ... des Barracks ... sur le plan No 22 du ... de ... vers la rue Robertson, ... 75 pieds ... sur une profondeur ... Bayou, sur 200 pieds 6 pouces de profondeur.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 22 situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

6° Un morceau de terre situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet No 40 borné par les rues Canal, Douane, Salomon et Napoléon, ayant front ... la rue Canal et la rue Douane, avec les rues Canal et Douane, a 154 pieds de l'intersection des rues Canal et Douane, avec la rue Napoléon et sa profondeur à ... le morceau de terre ... Napoléon ... Canal ... 100 pieds de façade de chaque coté de Canal et Douane ... entre lignes parallèles.

7° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet borné par les rues Quartier Hôpital, Johnson et Galvez sur un plan fait par L. Surgi, le 12 novembre 1849 et déposé au bureau de J. Cuvillier notaire sur la requête de A. D. Henderson député voyer de ville en date du 26 septembre 1871, les dits lots de terre se touchent et mesurent chacun au pied américain 31 pieds 7 pouces de façade à la rue Quartier, 30 pieds de largeur dans le fond, sur 134 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne latérale du lot No 4, le plus près de la rue Galvez, 131 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du lot 5, et 145 pieds 10 pouces sur la ligne du lot No 5 le plus près de la rue Johnson.

8° Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks et Broad et l'Allée Jane. Les dits lots se touchent comme suit: le lot No 20 et 21 mesurent chacun 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane la même largeur dans le fond par une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes, le lot No 22 mesure 26 pieds 5 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne, le lot No 23 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 8 pouces.

9° Onze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 25, 26, 27 et 28 dans l'ilet borné par les rues White, Palmyre, Banks et Allée Jane. Lesdits lots de terre mesurent comme suit:

Les lots Nos 3, 4, 5 mesurent chacun 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, 25 pieds 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds, le lot No 10 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White même largeur dans le fond sur une profondeur de 115 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Banks et 115 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11.

Le lot No 11 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes. Le lot No 12 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne. Le lot No 13 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne. Le lot No 25 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'allée Jane même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne.

Le lot No 26 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces. Le lot No 27 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes. Le lot No 28 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 115 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Banks et 115 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 27.

10° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet "C" borné par les rues Palmyre, Banks, Jane alley et Broad désigné comme lot No 26, et mesurant 25 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Palmyre 25 pieds 6 pouces dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds.

11° Deux lots de terre situés dans le 1er district de cette ville désignés par les Nos 1 et 2, dans l'ilet "D" borné par Jane alley et les rues White, Banks et Palmyre. Lesdits lots mesurent chacun 28 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

12° Un lot de terre situé dans le 1er district de cette ville désigné par le No 3 dans l'ilet "D" borné par les rues White, Jane alley, Palmyre et Banks. Ledit lot mesure 25 pieds 7 pouces, 7 lignes de face à la rue Banks, sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 19,26—juil 3,10 17.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joseph Laster contre ses créanciers.

Cour Civile de District, No 17,972. Division B

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu par ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, MERCREDI 14 juillet 1886 à 10 heures du matin dans le magasin No 90 rue St Thomas, coin Melpomene—

Tout le stock d'épiceries, vins, liqueurs etc., etc., livré par l'insolvable ci dessus à ses créanciers, ainsi que les meubles de maison et les comptes courants.

Conditions. Strictement comptant.

Les articles vendus devront être enlevés immédiatement après la vente.

1er juil—1 7 13 14 juil

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Henry Montreuil vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 17,467

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—LUNDI 2 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 17 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-dessous, appartenant au dit débiteur à savoir:—

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 313, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Dumaine et St Philippe, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Tonti, sur 128 pieds 6 pouces de profondeur et une largeur dans le fond de 94 pieds 3 pouces, plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assume le paiement des taxes de 1886 au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29juin—10,17,24,31juillet

L'Abeille de la ...

Bureau : No 73 rue ...

NOUVELLE-...
MERCREDI, 14 JU...

VAPEUR...

COMPAGNIE ...

TRANSATLA...

Entre New York ...

LA CHAMPAGNE ...
LA NORMANDIE ...
ST LAURENT ...
LABRADOR ...
LA BOURGOGNE ...

COMPAGNIE BO...

Ligne Directe de ...

RED STAR ...

NEW CA...

Steamer ...

BASILE

84 Rue ...

FEUI...

HÉL...